

MAIRIE
de
SAINT-MARCEL-LES-VALENCE
Code Postal 26320
Tél. 04 75 58 70 03 - Fax 04 75 58 74 34

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
Du 27/06/2022 à 20 heures

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Procuration	Destinataire procuration
VALLA Jean Michel	X				
MONTMAGNON Marie	X				
SIMONET Eric	X				
KUBICKI Anne Charlotte			X	X	Thomas LEFEVRE
BARD Vincent	X				
BENSADI Schahrazad	X				
BELDA Gilbert	X				
PLEINET Joelle	X				
ZANI Patrick	X				
ALLEON Aurélie	X				
DESPESE Paul	X				
LEFEVRE Thomas	X				
POURRET Bernard	X				
SŒUR Christelle	X				
AROD Barbara	X				
CHARBONNEL Anne	X				
DEVAL Pierre			X	X	Christel SOEUR
DESPLANQUES Gaspar			X	X	Schahrazade BENSADI
FEROUSSIER Sylvie			X	X	Eric SIMONET
MEYER Marie Thérèse	X				
MICHEL DIT BARON Fabien	X				
OBOUSSIER Pascal	X				
ROBIN Frédéric		X			
RUNDLER Béate		X			
VICTOURON Sandrine	X				
BANC Chrystel	X				
FARADELLO Christine			X	X	Chrystel BANC
JEUNOT Florian	X				
TEYSSOT Béatrice			X	X	Florian JEUNOT
TOTAL	21			6	

NOMBRE PRESENTS : 21

NOMBRE PROCURATIONS : 6

NOMBRE DE VOTANTS : 27

Mme PLEINET Joëlle est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance :

- Soumet au vote le procès-verbal de la séance du 30/05/2022 qui est approuvé à l'unanimité

AFFAIRE n°1 : FINANCES – APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Rapporteur : Monsieur le Maire

26 votants pour

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2021 avec un résultat cumulé de clôture de + 4 025 872.42 € en fonctionnement et de + 1 337 346.49 € en investissement, (hors Restes à Réaliser) et il approuve l'affectation des excédents pour ;

- 4 025 872.42 € en fonctionnement au compte 002

Le maire ne prend pas part au vote et a quitté la salle.

AFFAIRE n°2 : FINANCES – APPROBATION COMPTE DE GESTION 2021 – Budget Principal

Rapporteur : Monsieur le Maire

27 votants pour

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2021 du trésorier qui correspond en tout point au Compte Administratif.

AFFAIRE n°3 : FINANCES – APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET ANNEXE

Rapporteur : Le Maire

26 Votants pour

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2021 avec un résultat cumulé de clôture de + 37 927.74 en fonctionnement, et il approuve l'affectation des excédents pour 37 927.74 € en fonctionnement.

Le maire ne prend pas part au vote et a quitté la salle

AFFAIRE n°4 : FINANCES – APPROBATION COMPTE DE GESTION 2021 – BUDGET ANNEXE

Rapporteur : Le Maire

27 votants pour

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2021 du trésorier qui correspond en tout point au Compte Administratif.

AFFAIRE n°5 : FINANCES – DM n°1 – BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Le Maire

27 votants pour

Le Conseil Municipal, dans le prolongement de la validation du Compte Administratif et de son approbation par anticipation lors du vote du Budget Primitif, approuve la décision modificative n°1 qui

- *reprend les modifications de crédits intervenues depuis le vote du BP2022 afin de corriger les inscriptions budgétaires prévisionnelles,*
- *et affecte définitivement les résultats 2021*

AFFAIRE n°6 : FINANCES – DM n°2 – BUDGET ANNEXE

Rapporteur : Le Maire

27 votants pour

Le Conseil Municipal, dans le prolongement de la validation de la proposition d'emprunt, approuve l'affectation du résultat 2021

AFFAIRE n°7 : FINANCES – MODIFICATION TARIFS – REPAS CANTINE

Rapporteur : Marie MONTMAGNON

27 votants pour

Mme la 1ere Adjointe, rappelle que depuis 2017, il n'y avait pas eu de modification des tarifs des services périscolaires. Aujourd'hui, au regard de la hausse des effectifs pris en charge sur la pause méridienne, du renfort

de personnel qui a dû être mis en place, de la hausse importante des denrées alimentaires, propose d'augmenter de 20 centimes d'euro, le repas de la cantine sur toutes les tranches de tarification.

Elle précise que les autres services périscolaires, (garderie) ne sont pas impactés par cette hausse.

Le Conseil Municipal valide cette proposition d'augmentation des repas de la Cantine.

AFFAIRE n°8 : FINANCES - MODIFICATION TARIFS – LOCATION DE SALLES

Rapporteur : Eric SIMONET

27 votants pour

Monsieur l'Adjoint présente les nouvelles tarifications proposées par la Commission du Patrimoine et de la Commission des finances. Ces nouvelles tarifications sont justifiées, pour

- **Une meilleure optimisation du patrimoine communale,**
- **Une adaptation de la grille aux différentes demandes de location**
- **Une simplification de la grille actuelle**

Monsieur MICHEL-DIT-BARON, pose la question sur l'équité de traitement des associations St Marcelloises par rapport aux gratuités accordées à certaines d'entre-elles.

M SIMONET, lui rappelle que toutes les associations St Marcelloises bénéficient d'une gratuité de salle pour leur Assemblée Générale, et qu'à ce titre l'équité entre les associations St Marcelloise est préservée.

Monsieur MICHEL- DIT-BARON remercie pour ce complément d'information et précise que ce-dernier lui avait échappé lors de la présentation du dossier.

Le Conseil Municipal valide ces nouvelles tarifications pour la location des salles communales.

AFFAIRE n°9 : JEUNESSE – PEDT – 2022-2025

Rapporteur : Joelle PLEINET

27 votants pour

Mme l'Adjointe présente le projet du Programme Educatif de Territoire, réalisé en collaboration avec les écoles de la Commune et le monde associatif local.

Elle rappelle les objectifs retenus dans ce document, à savoir :

- **Promouvoir l'accès aux activités sportives, artistiques et socioculturelles**
- **Enrichir et diversifier les temps périscolaires des enfants et ceci sans discrimination**
- **Développer et mettre en cohérence les actions pour la réussite éducative de tous afin de permettre l'enrichissement des enfants, le vivre ensemble et la citoyenneté**
- **Mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative en favorisant la synergie et la complémentarité des dispositifs, les liens entre les structures et les acteurs**
- **Accompagner les parents et les soutenir dans la parentalité**

Le Conseil Municipal valide ce nouveau projet de PEDT.

AFFAIRE n°10 – CULTURE – REGLEMENT MEDIATHEQUE

Rapporteur : Monsieur le Maire

27 votants pour

Monsieur le Maire présente le nouveau règlement intérieur de la médiathèque et la charte numérique. Il rappelle que :

- **Le Règlement intérieur actuel devait être révisé pour tenir compte de l'ouverture au public du jardin de la médiathèque**

- La charte numérique devait être approuvée pour que le matériel informatique puisse être proposé aux usagers de l'établissement.

Le Conseil Municipal approuve les termes du règlement modifié et ceux de la charte numérique

AFFAIRE n°11 : Compte rendu des Décisions

Rapporteur : Monsieur le Maire

N°	Date	Objet	
14	16/05/2022	TRAVAUX - FACADE ECOLE DE MUSIQUE	12659 € HT
15	16/05/2022	TRAVAUX -VOIRIES - POTELETS FLEXIBLES	4322 € HT
16	16/05/2022	TRAVAUX - MJC - MAINTENANCE	8277,80 € HT
17	23/05/2022	TRAVAUX-HALLE DES SPORTS - SAS ENTREE	19915 € HT
18	02/06/2022	TRAVAUX - MISE AUX NORMES ELECTRIQUES - BATIMENTS COMMUNAUX	10 226,08 € HT
19	02/06/2022	TRAVAUX - PLANTATIONS - TALUS PARKING ECOLE AB	6 104 € HT
20	07/06/2022	ACQUISITION MOBILIERES EXTERIEURS MEDIATHEQUE	4 897,98 € HT
21	09/06/2022	ACQUISITION ET POSE FILET PARE-BALLON - TERRAIN FOOT	7700,00€ HT
22	13/06/2022	LOCATION LOCAUX CURE RAM INTERCOMMUNALITE	

AFFAIRE n°11 : Informations diverses

- 01/07 - Concert Chorale de Fauconnière à l'ECL à 20h
- 04/07 - Conseil Municipal
- 07/07 - Réunion publique du projet d'aménagement du tènement foncier JERPHANION -18h30 - SDF
- 08/07 - Réunion information Chaud dehors Froid dedans – 20h – ECL
- 09/07 - Fête de l'été
- 23/07 - Cinéma de plein air – Stade de Rugby
- 23/08 - Commémoration
- 03/09 - Forum des associations
- 17/09 - 50 ans du club de foot de St Marcel lès Valence

La séance est levée à 21h

Le Maire,
Jean Michel VALLA

Le Secrétaire de Séance

